

Conseil d'École n°1, 2022-2023

Jeudi 10 novembre 2022 à 18h15

1 Présentation et tour de table des présents

- Parents d'élèves :
 - Emmanuel BOUTHENOT (Papa de Théobald en CE2 et Olympe en MS)
 - Emmanuelle CORDEROCK (Maman d'Emy en CM2 et Jeanne en GS)
 - Aurélie ESPES (Maman de Léane en GS)
 - Habiba BELFIRM (Maman de Nils en MS)
- Enseignant(e)s :
 - Caroline BONNIN (CE2 et CM2 le jeudi (décharge de direction), CE1 et CE2 le lundi, GS et CP le vendredi)
 - Jennifer Fernandez (CE1 et CE2)
 - Astrid LE ROY (PS et MS)
 - Sébastien LESCOURRET (CE2, CM1 et CM2)
 - Eddy VIARD (GS et CP)
- Mairie :
 - Pascal MODET (Le Maire)
 - Bastien MURRA (Élu aux affaires scolaires)
 - Micheline TREVAUX (Élue aux affaires scolaires)

1.1 Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 7 octobre 2022 avec une liste unique. Le taux de participation est de 57% (contre 55 % l'année précédente).

Pour le détail : 81 exprimés pour 142 inscrits, 1 blanc et 16 nuls (surtout des votes par correspondance avec enveloppes non signées).

Le directeur soumet au vote la mise en place du vote électronique total (la combinaison vote électronique / vote correspondance ne sera vraisemblablement pas possible) lors des élections des représentants de parents d'élèves. Il est adopté à l'unanimité.

Le vote électronique reste suspendu à la mise en place d'un outil de vote par l'Éducation Nationale (ce n'est pour le moment pas le cas).

1.2 Présentation des membres et rappel du règlement d'un conseil d'école

Rappel de la composition et des attributions du conseil d'école (articles D411.1 et D411.2 du Code de l'éducation).

Le nouvel inspecteur est Monsieur Sacher.

L'enseignante du RASED avait un autre Conseil d'École aujourd'hui. Elle devrait être présente au prochain.

2 Bilan de rentrée des effectifs et projections

2.1 Présentation des effectifs de rentrée

Maternelle		Élémentaires		Classe	
TPS	0	CP	8	PS/MS	24
PS	11	CE1	14	GS/CP	23
MS	13	CE2	13	CE1/CE2	22
GS	15	CM1	12	CE2/CM1/CM2	26
		CM2	9		
Total :		95			

Cela représente 73 familles.

16 élèves sont scolarisés à Baurech mais n'y résident pas : 10 pour cause de déménagement après la scolarisation, les autres car un parent travaille sur la commune, par convenance personnelle ou dans le cas d'un accord avec l'Éducation Nationale.

On ne connaît pas le nombre exact d'enfants de BAURECH scolarisés ailleurs. Cependant, Mme Trévaux indique que pour une scolarisation hors commune un accord est conclu entre les communes concernées, donc la mairie est en mesure de le savoir si besoin.

2.2 Première projection pour 2023

Une première projection pour la rentrée 2023 fait état de 9 PS.

3 Domaine pédagogique : projets pédagogiques et projet d'école

3.1 Évaluations nationales et résultats de circonscription

Les évaluations ont eu lieu en début d'année : des évaluations nationales pour les CP et CE1 et des évaluations de circonscription pour CE2, CM1 et CM2.

3.1.1 CP

Il y a 8 élèves de CP. Aucun n'a de besoin particuliers. Il en ressort de bons résultats aux évaluations.

3.1.2 CE1

Très bonne classe et très bon groupe. Il y a un élève avec des besoins identifiés depuis quelques années. Quelques enfants avec des fragilités mais rien d'inquiétant en début d'année. Les évaluations sont bonnes : au dessus de la moyenne nationale sur quelques items.

3.1.3 CE2

Classe partagée entre Jennifer (8 élèves) et Sébastien (5 élèves), bon groupe. Groupe homogène. Niveau élevé en mathématiques et en français à quelques exceptions près.

3.1.4 CM1

Cohorte moins homogène. Des renforcements vont être nécessaires en grammaire et en orthographe ainsi que sur la pose des calculs en mathématiques.

3.1.5 CM2

Cohorte très hétérogène, qui est suivie depuis plusieurs années. Des renforcements sur les fondamentaux sont nécessaires pour l'entrée en 6^{ème}.

3.1.6 6^{ème}

Pas encore de retour des évaluations (des élèves de CM2 de l'année dernière passés en 6^{ème} cette année).

3.2 Projet d'École

Continuation du projet d'école tel que défini l'année dernière (pour 3 ans).

Cette année, « Apprendre à s'exprimer en utilisant la langue française » et le « Vivre à l'école » seront mis en avant. Dans le parcours culturel, la chorale est maintenue.

Depuis presque 2 ans, l'organisation de l'emploi du temps avec le matin, les enseignements fondamentaux et l'après-midi les parcours culturels et sportif, correspondent bien au rythme des enfants.

L'équipe enseignante revient sur les bienfaits du décroisement : enseignement des fondamentaux (français, mathématiques, etc.) avec leur enseignant. Changement d'enseignant et regroupement avec d'autres classes pour les sciences, les activités culturelles et sportives.

Cela s'inscrit dans une volonté de faire un suivi des connaissances sur plusieurs années avec un support commun (cahier, classeur, etc.) de la petite section au CM2. Cela permet entre autres de ne pas refaire des apprentissages d'une année sur l'autre.

3.3 Dispositifs pédagogiques : manuels et outils pédagogiques, RASED, APC, ...

3.3.1 ATSEM

Il n'y a pour le moment pas de remplaçante pour Cassandra lors de son congé maternité prévu de début janvier à fin avril. La mairie est en recherche active mais elle est confronté à des difficultés pour trouver des candidate(s).

La mairie indique qu'elle étudiera toutes les candidatures avec ou sans expérience strictement équivalente dans le domaine. Il s'agit d'un CDD de 35h par semaine pour 4 mois qui couvre la fonction d'ATSEM et des heures de ménages.

3.3.2 Service civique

L'école est en recherche d'un nouveau service civique (contrat de 20 heures par semaine) pour cette année, mais pas de candidat(e) pour le moment. Contacter le directeur pour candidater.

3.3.3 RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en difficulté)

[Définition de ce qu'est le RASED \(sur notre site en cliquant sur ce lien\)](#)

Pas de changement du côté du RASED. Il n'y a toujours pas de médecin scolaire.

Il y a une enseignante E (pédagogie, éducatif) mais pas d'enseignant G (comportement).

L'enseignante E interviendra chez les GS et ponctuellement au cas pas cas pour les autres élèves.

La psychologue scolaire reste disponible quand on a besoin d'elle, il ne faut pas hésiter à la solliciter. Elle est joignable directement (demander ses coordonnées à l'équipe pédagogique). En général, elle reçoit les parents et l'enfant séparément.

3.3.4 APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les Activités Pédagogiques Complémentaires se déroulent en dehors du temps d'école et ont pour objectif de donner un coup de pouce ponctuel à des élèves en petites difficultés. Elles représentent 1 heure (2 fois 30 min) par semaine maximum entre 12h et 14h.

Tous les professeurs sont concernés par les APC, sauf le directeur qui en est exempté. C'est Caroline qui prend en charge les élèves de Sébastien pour les APC.

Il y a pour chaque enseignant 36h d'APC par an au prorata du temps de présence.

Les APC sont donc effectués par Eddy, Caroline, Jennifer et Astrid et concernent tous les niveaux en fonction des besoins des élèves.

Pour les difficultés plus importantes, il y a d'autres moyens (comme le RASED par exemple).

3.4 Sorties scolaires et autres projets pédagogiques

Pour le projet jardin, de nouveaux bacs ont été construits. Des réunions de concertations sont programmées pour faire évoluer son aménagement.

Il y a en gestation des idées de projets d'appropriation de l'école comme lieu de vie : végétalisation de la rotonde (plantes, fleurs, etc.) et repeindre à minima des éléments du bâti de l'école. Le tout en y intégrant les élèves de la maternelle au CM2.

Sur ce dernier sujet, la Mairie relève que l'école se trouve dans le giron de l'église classée et qu'il faudra probablement l'aval des bâtiments de France. L'équipe pédagogique est prête à motiver sa demande par un texte explicatif qui pourra être transmis aux bâtiments de France.

3.4.1 PS/MS/GS

Le 25 novembre dans le cadre de VitaBIB, ils iront voir un spectacle (35 min) de Edouard Manceau (Auteur / Illustrateur).

3.4.2 PS/MS/GS/CP

Le 30 janvier 2023, un spectacle musical au Pin Galant.

3.4.3 CE1/CE2 CM1/CM2

Projet d'aller à Cap Sciences (pas encore certain), d'autres projets en cours.

3.4.4 CM1/CM2

Comme chaque année, les petits champions de la lecture. Mise en place d'une ludothèque à l'école. Pour parler avec la bibliothèque pour faire une journée jeux.

En prolongement de la chorale mise en place l'an passé et de l'accompagnement des élèves par un musicien professionnel lors du spectacle de la chorale en fin d'année, un projet de création musical dans l'école a été retenu (et financé) par la SACEM pour les CM. Le thème est en cours de définition et ils seront accompagnés par 2 musiciens professionnels (Hervé Saint Guirons et Marylène Olivier).

4 L'établissement : Aspects financiers, fonctionnels, matériels et de sécurité

4.1 Budgets municipaux

Achats de dictionnaires, d'équipements de sciences et de ressources numériques.

La mairie rappelle qu'il lui faut les factures avant la fin de l'exercice.

4.2 Bilans financiers de la coopérative scolaire

[Définition de ce qu'est la coopérative scolaire \(sur notre site en cliquant sur ce lien\)](#)

Les comptes de la Coopérative scolaire ont été approuvés ce jour par les Représentants de Parents d'Élèves. Ceux-ci présentent un excédent de 5177.63 €.

L'utilisation de ce budget est réglementée et limitée au financement des projets coopératifs et pédagogiques.

4.3 Hygiène et sécurité

4.3.1 PPMS Intrusion

L'exercice a été reporté. Il devrait avoir lieu d'ici peu.

4.3.2 PPMS Alerte incendie

Exercice incendie réalisé (avec succès selon l'équipe pédagogique).

Proposition de Sébastien Rogliardo (pompier professionnel à Créon et élu municipal à Baurech) d'un exercice dans des conditions réelles (interventions de pompiers professionnels).

Une réunion avec le directeur est prévue dans les semaines à venir.

4.4 Les équipements informatiques et numériques

La mairie rappelle que depuis le début du mandat, elle a engagé environ 30000 € (la moitié de la somme financée par des subventions) pour la remise à niveau des équipements informatiques et des ressources numériques.

Le directeur de l'école indique qu'historiquement, ils avaient un contrat de maintenance informatique qui n'a pas été renouvelé il y a quelques années. Il fait le souhait de trouver un nouveau prestataire pour reprendre le contrat de maintenance.

Par ailleurs, pour communiquer avec les parents. L'équipe enseignante réfléchit à tester une nouvelle application de messagerie instantanée sur téléphone (Tchap). C'est une application similaire Whatsapp ou Telegram. Elle est développée par la DINSIC (Direction Interministérielle du Numérique et du Système d'Information et de Communication de l'État).

L'académie de Bordeaux met également à disposition un ENT (Environnement Numérique de Travail) qui pourrait permettre plus d'interactions entre l'équipe enseignante et les parents. Son utilisation est à l'étude. Cependant, une tentative d'utilisation (non concluante) avait déjà eu lieu au début du COVID.

5 Vie de l'école : vie scolaire et vie périscolaire

5.1 La pause méridienne

Le moment « Pause en Livres » est reconduit cette année. Il permet aux enfants d'aller à des séances de lecture. Cette année, ce sera le vendredi.

La mairie souhaite développer une autre activité en plus de la « Pause en Livres », mais ce n'est pas encore assez abouti pour le proposer.

5.2 La restauration scolaire

Le paiement de la cantine va évoluer au 1^{er} décembre. Un mail a été envoyé par la mairie début novembre aux parents dans ce sens.

À partir de cette date, les repas seront payés au consommé et la Mairie ne pourra plus encaisser les paiements.

Le paiement se fera auprès du trésor public et ce de plusieurs façons :

- Par prélèvement (il est d'ores et déjà possible de donner son RIB à la Mairie) ;
- Paiement par carte bancaire ou virement via le portail PayFip (comme pour les factures de la CDC) ;
- Par chèque ou en espèce directement au près de l'agence Trésor Public à Castres sur Gironde.

Note importante : Le paiement du solde des repas consommés jusqu'au 31 novembre pourra être payé à la Mairie seulement entre le 1^{er} et le 5 décembre. Au delà de cette date, le paiement devra se faire directement auprès de l'agence Trésor Public à Castres sur Gironde.

5.3 L'EBB (École Buissonnière Baurechaise)

L'EBB qui a été remise en route l'année dernière grâce à l'investissement d'une nouvelle équipe prévoit les événements suivants :

- Le marché de Noël le 10 décembre
- Le loto
- La fête de l'école en fin d'année.

Pour chacun de ces événements, une communication via le cahier de liaison et/ou le panneau d'affichage devrait avoir lieu.

6 Vote du règlement intérieur

Le directeur d'école propose au Conseil d'École des modifications du règlement intérieur de l'école.

La plus notable concerne les PS qui quittaient l'école lors de la pause méridienne. Désormais, il est leur est possible de ne pas revenir l'après-midi ou de revenir au-delà de 14h.

Sur proposition d'Astrid le Conseil d'École fixe l'heure de retour dans l'école à 15h30 sans possibilité d'aménagement supplémentaire.

Pour bénéficier de cette possibilité, les parents devront remplir un formulaire de demande qui leur sera adressé par le directeur.

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

7 Questions

1) Question RPE : Comme il y a maintenant 2 entrées (le petit et le grand portail), mais qu'il n'y a qu'un seul panneau d'affichage. Serait-il possible de mettre en place un second panneau d'affichage près du grand portail ?

Réponse du directeur : L'équipe pédagogique s'est déjà faite la réflexion. Cependant, sans avoir encore tranché sur la réponse, les enseignants se demandent s'ils ne reviendraient pas à la situation pré-COVID : n'utiliser que le petit portail.

Réponse du Maire : Monsieur Le Maire précise que si l'accueil aux deux portails est maintenu, cela devrait pouvoir s'organiser. A suivre lors du prochain Conseil d'École.

2) Question RPE : Serait-il possible de connaître à l'avance et pour l'année les dates des Conseils d'École ?

Réponse du directeur : Oui, l'équipe pédagogique les définit normalement assez tôt dans l'année. Les dates des prochains Conseils d'École seront donc le 23 février et le 15 juin. Cependant le directeur précise que même s'ils vont essayer de respecter ces dates, des impératifs peuvent nécessiter un ajustement (ex : une sortie de fin d'année pour l'école ou un Conseil Communautaire pour la Mairie).

2) Question RPE : Connait-on déjà les dates des photos de classes ?

Réponse d'Astrid : Pour le moment ce n'est pas encore planifié mais cela devrait très probablement avoir lieu avant les vacances de Noël.

3) Question RPE : Qu'en est-il de l'avancement pour la mise en place du feu comportemental ?

Réponse du Maire : Convention signée avec le département pour l'installation du feu départemental ce jour. La mise en place est attendue pour la fin de l'année ou début de l'année prochaine.

8 Les représentants des parents d'élèves de l'école de Baurech

Titulaires	
Pierre-Jean BEYRIS (Papa de Martin en CE1) 06 79 81 35 68 pjbeyris@hotmail.fr	Emmanuelle CORDEROCK (Maman de Emy en CM2 et de Jeanne en CP) 06 09 95 57 55 maya6681@hotmail.fr
Emmanuel BOUTHENOT (Papa de Théobald en CE2 et de Olympe en MS) 06 17 29 01 91 emmanuel@bouthenot.name	Aurélie ESPES (Maman de Léane en GS) 06 22 09 01 06 aurelie.espes@gmail.com
Suppléant(e)s	
Sarah ARDEVEN (Maman de Lisa en MS) 06 74 99 20 66 sarahjeh@live.fr	Habiba BELFIRM (Maman de Nils en MS) 06 79 39 06 06 habiba.belfirm@gmail.com
Nicolas JANAUD (Papa de Samuel en CE2) 06 63 92 48 48 nicolas.janaud@gmail.com	

Merci à tous pour le temps de lecture consacré à ce compte-rendu.

N'hésitez pas à visiter le site de vos représentants des parents d'élèves <https://rpe-baurech.fr/>. Vous y trouverez les précédents compte rendus, des informations sur l'école et un formulaire pour nous contacter si vous souhaitez plus d'informations.